

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/496

18 juin 2004

(04-2643)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES (ACCORD SPS)

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain
de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, datée du 16 juin 2004, est distribuée à la demande de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC (Comité SPS) sont invitées à présenter des rapports sur les activités menées pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre de l'Accord SPS. À la présente réunion, l'IICA souhaite appeler l'attention sur deux activités complémentaires destinées à améliorer la mise en œuvre de l'Accord SPS.

Soutien à la participation active des pays des Amériques au Comité SPS

2. De concert avec le Département de l'agriculture des États-Unis et en collaboration avec cinq autres pays (Canada, Mexique, Argentine, Brésil et Chili), qui se sont illustrés par une participation active au Comité SPS, l'IICA poursuit la réalisation de l'Initiative pour les Amériques en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

3. Cette initiative, pour laquelle six réunions consécutives vont avoir lieu, vise à renforcer les institutions, à développer le sens du leadership et à assurer la liaison entre les institutions du secteur public et celles du secteur privé. De même, la stratégie utilisée pour la mise en œuvre de cette initiative est basée sur l'échange de données d'expérience et le renforcement de la coopération dans le cadre d'alliances entre les pays (coopération horizontale ou coopération de pays à pays).

4. Cette initiative repose sur le fait qu'il est possible de réaliser des changements importants dans les pays pour parvenir à une participation internationale et à une mise en œuvre effectives de l'Accord SPS en renforçant les capacités et les institutions, et non en investissant de grosses sommes d'argent.

5. Le document G/SPS/GEN/427, qui a été le premier rapport présenté au Comité SPS, exposait certains résultats qui avaient été obtenus. À l'occasion de la présente réunion, l'IICA présente un nouveau document qui fait état de cinq actions fondamentales entreprises dans des pays en développement qui ont réussi à se positionner et à participer activement au Comité SPS. L'Initiative concerne 34 pays des Amériques, dont six jouent un rôle de coopération et de facilitation.

./.

Renforcement des services officiels en matière de protection zoosanitaire et phytosanitaire et d'innocuité des produits alimentaires grâce à l'élaboration d'une vision et d'une action communes

6. L'autre activité que l'IICA souhaite mentionner concerne l'élaboration et l'utilisation d'un instrument qui permet de relever le niveau des services officiels en matière de protection zoosanitaire et phytosanitaire et d'innocuité des produits alimentaires, en fonction des exigences actuelles des pays, l'Accord SPS étant l'un des plus importants.

7. Cet instrument permet au secteur public et au secteur privé d'élaborer une vision commune et d'établir une stratégie conjointe pour renforcer les services officiels. À ce jour, le Mexique est le premier pays à avoir commencé à l'appliquer et les pays d'Amérique centrale l'appliqueront prochainement suite à une demande expresse des ministres de l'agriculture de la région.

8. L'OIE participe à la mise en place de cet instrument en matière de santé animale, lequel entre actuellement dans le cadre du MENDC en tant qu'instrument de coopération pour les pays.

9. L'IICA a souhaité présenter ces deux activités qui, étant donné leur champ d'application et leurs caractéristiques, aident les pays à cibler et à optimiser les ressources limitées et les organisations internationales à orienter leur coopération en fonction d'un programme concerté établissant des priorités.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Erick.bolanos@iica.ac.cr

Kevin.walker@iica.ac.cr

Marisa.cordero@iica.ac.cr

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et innocuité des produits alimentaires
<http://infoagro.net/salud>
<http://www.iica.int>
